




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2016-133**

Séance publique du

29 mars 2016

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

| |
|---|
| Accusé de réception en préfecture |
| Identifiant : 013-211300017-20160329- lmc185288-DE-1-1 |
| Date de signature : 30/03/2016 |
| Date de réception : mercredi 30 mars 2016 |
|  POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ |

OBJET : CRÉATION D'UNE UNITÉ FONCTIONNELLE - AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT DES SALLES DE PROXIMITÉ

Le 29 mars 2016 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 24/03/2016, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Irène MALAUZAT, Monsieur Moussa BENKACI à Madame Liliane PIERRON, Madame Christine BERNARD à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Sylvaine DI CARO à Monsieur Francis TAULAN, Madame Souad HAMMAL à Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Muriel HERNANDEZ à Monsieur Gilles DONATINI, Madame Coralie JAUSSAUD à Monsieur Laurent DILLINGER, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Michael ZAZOUN, Monsieur Stéphane PAOLI à Madame Reine MERGER, Monsieur Christian ROLANDO à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Raoul BOYER, Madame Catherine ROUVIER, Madame Josyane SOLARI.
Secrétaire : Sylvain DIJON

Monsieur Sylvain DIJON donne lecture du rapport ci-joint.



Direction Générale des Services
Direction de la Politique de la Ville

Nomenclature : 8.5
Politique de la ville-habitat-logement

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 MARS 2016

RAPPORTEUR : Monsieur Sylvain DIJON
CO-RAPPORTEUR(S) : M. BRAMOULLÉ Gérard

Politique Publique : 11-RENFORCEMENT DE LA PROXIMITE ET POLITIQUE DE LA VILLE

OBJET : CRÉATION D'UNE UNITÉ FONCTIONNELLE - AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT DES SALLES DE PROXIMITÉ
- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Lors du Conseil Municipal du 29 septembre 2014 par délibération N°2014-333, il a été approuvé les conditions de mise à disposition de créneaux sur trois sites de proximité appelés Locaux Collectifs Résidentiels du Jas de Bouffan.

Il a également été validé et approuvé, lors du Conseil Municipal du 15 décembre 2015 par délibération N°2015-612 et N°2015.613, la récupération en gestion directe par la Ville à compter du 1^{er} janvier 2016, de la Salle Roger BAUDUN située sur le quartier des Hauts d'Aix au lieu-dit Les Platanes ainsi que l'Espace UGHETTI situé sur le quartier de Luynes.

La mise en place d'une mission de gestion de ces Salles de Proximité portée par la Ville d'Aix-en-Provence s'avère nécessaire pour mettre en œuvre cette mission qui consiste en la gestion de créneaux partagés sur cinq sites, douze salles, à la fois sur des créneaux ponctuels réguliers et sur une programmation de manifestations artistiques, culturelles, sportives, construite et développée tout au long de l'année.

Cette mission s'illustre par le recrutement de cinq agents anciennement employés par l'ancien gestionnaire : Office du Tourisme, pour la gestion des sites UGHETTI et Roger BAUDUN. Quatre de ces agents auront à charge l'accueil, l'entretien et la surveillance des deux sites. Le cinquième agent aura en charge la coordination des activités sur ces deux sites en binôme

avec l'agent actuellement en charge de coordonner les activités sur les LCR Le Cèdre, Château Double et Logirem.

Le cadre de fonctionnement de cette mission de gestion des salles de proximité et de permettre le développement, par le tissu associatif local, d'une large offre d'activités accessibles au plus grand nombre d'habitants.

L'équipe de la Politique de la Ville aura pour objectif, d'élaborer le cadre de fonctionnement, d'organiser et de coordonner les activités éducatives, artistiques et sportives et de permettre le développement de manifestations satisfaisant l'intérêt général et contribuant au développement du lien social ou du mieux vivre ensemble.

Ces équipements multidimensionnels se composent ainsi :

Salle Roger BAUDUN (environ 273 m²)

- Un accueil général
- Un hall d'accueil convivial (avec comptoir)
- Une cuisine secondaire
- Une salle polyvalente avec sa scène
- Une petite salle et son extension (partie ouest du site)
- Une extension (partie est du site)
- Deux espaces extérieurs clôturés
- Des sanitaires
- Des espaces de stockages près et sous la scène

Espace UGHETTI (environ 553 m²)

- Un accueil
- Un hall d'accueil convivial (avec comptoir)
- Une grande salle polyvalente
- Une salle de taille moyenne aménagée pour la pratique des danses
- Des vestiaires et des sanitaires

LCR Le Cèdre (504 m²)

- Un accueil
- Une petite salle conviviale d'activité disposant d'un comptoir (cafétéria)
- Un grande salle polyvalente d'activités (Grande salle)
- Un salle polyvalent intermédiaire (Mezzanine – situé à l'étage)
- Un bureau

LCR Château Double (214,58 m²)

- Trois petites salles (Salle 1, 2 et 3)
- Une salle intermédiaire (salle 5)
- Une Salle polyvalent (Salle 4)

LCR LOGIREM (156,48 m²)

- Une salle polyvalente
- Un bureau
- Un espace de stockage

Afin de permettre à cette mission de fonctionner dans les meilleurs délais, il incombe à la Ville d'Aix-en-Provence d'en assurer l'aménagement avec du mobilier et un équipement

adaptés à chaque usage (facilement installable et stockable, adapté aux surfaces, aux usages...).

Les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération dans sa globalité seront inscrits dans le Budget 2016 de la Direction de la Politique de la Ville sur la ligne intitulée “Gestion de Salles »

Un montant prévisionnel est présenté aujourd'hui dans les fiches “ Unité Fonctionnelle ” qui pourront être réactualisées si nécessaire.

En application du nouveau Code des marchés publics décret 2006-975 du 01 août 2006, les opérations individualisées permettent l'évaluation des seuils à prendre en compte pour les procédures de marchés publics, de manière distincte des autres besoins de l'ensemble de la collectivité.

Conformément à la délibération n°2004-0292 du Conseil municipal du 29 mars 2004 (*modifiée par délibération du Conseil municipal n°2004.0518 du 17 mai 2004*), la création d'une unité fonctionnelle accompagnée de sa fiche individualisée indiquant l'ensemble des besoins, ainsi que leurs montants respectifs et la procédure retenue, doit être adoptée par le Conseil Municipal.

En conséquence, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** la création de cette opération ainsi que les fiches individualisées, ci-annexées, concernant la Mission de Gestion des Salles de Proximité ;
- **AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à solliciter toutes subventions auprès des partenaires financiers ;
- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier Principal d'Aix Municipale à en faire recette ;
- **AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

DL.2016-133 - CRÉATION D'UNE UNITÉ FONCTIONNELLE - AMÉNAGEMENT ET
ÉQUIPEMENT DES SALLES DE PROXIMITÉ

-

| | |
|-------------------------|------|
| Présents et représentés | : 52 |
| Présents | : 40 |
| Abstentions | : 0 |
| Non participation | : 0 |
| Suffrages Exprimés | : 52 |
| Pour | : 52 |
| Contre | : 0 |

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

Le conseiller municipal délégué,
Gérard DELOCHE



Compte-rendu de la délibération affiché le : 31/03/2016
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)



AIX en PROVENCE

LA VILLE

Direction de la Politique de la Ville

DEMANDE DE CREATION D'UNE UNITE FONCTIONNELLE

Fiche individualisée recensant l'ensemble des besoins

Objet : Aménagement et équipement pour la Gestion des Salles de Proximité

Date ou période de réalisation : 2016

Demande de création inscrite au Conseil Municipal du 29 mars 2016

RECETTES

L'exercice 2015 portait sur la gestion exclusive des LCR du Jas de Bouffan. Cet exercice révèle 105 créneaux demandés pour 82 accordés dont 46 ponctuels et 36 réguliers. 7 créneaux ont fait l'objet d'une gratuité. 69 créneaux ont fait l'objet d'une redevance et ont permis de générer 20 633 € de recette.

L'exercice 2016 ajoutera à cette gestion les redevances supplémentaires de la Salle Roger BAUDUN et de l'Espace UGHETTI.

La redevance prévisionnelle estimée pour les créneaux sur ces deux sites s'élève à 30 000 € hors programmation ponctuelle

La Gestion des Salles de proximité devrait rapporter pour l'exercice 2016 plus de 50 000 € de recettes sur l'exercice 2016 (estimation au regard de l'actuelle programmation prévisionnelle des salles Roger BAUDUN et UGHETTI).

DEPENSES

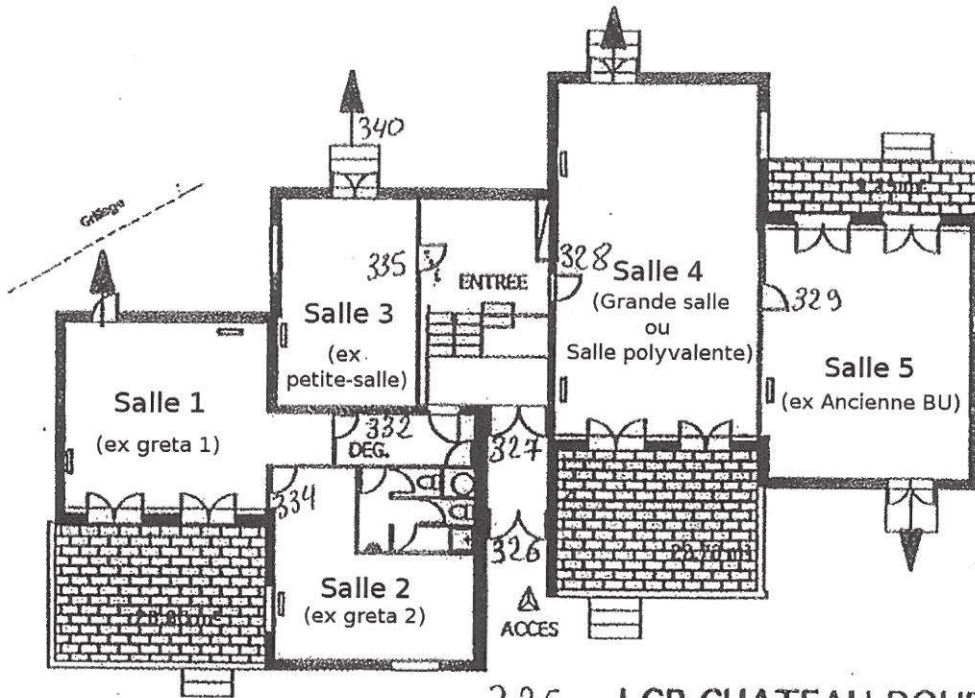
| Désignation de la dépense** | Montant € HT * | Observations |
|---|-------------------|--|
| Fournitures Préciser pour chaque lignes ; Art 27 : petit lots ; Marché existant ; Marché ou accord cadre existant ; MAPA < 90 000 (verif le montant)... | | |
| Matériel de sonorisation et d'audio-vidéo | Devis en cours | Marché < 20 000 € (3 devis) Cf Protocole /DSI |

| | | |
|---|----------------|---|
| Mobilier : 1120 chaises pliantes + chariots de rangement 74 tables + chariots de rangements 2 bureaux d'accueil + chaises de bureau, | 87 000 | Marché cf Services Manutention |
| Armoires roulantes | Devis en cours | |
| Autolaveuses (2 machines x 2 500 + si d'Arbaud et PRJ) | 5 000 | Marché cf écoles |
| Climatisation des salles type VRV (45 000 x 4) 4 sites sur 5 (on n'équipe pas Logirem) | 160 000 | |
| Paneaux d'affichages extérieurs (600€ x 5 sites) | 3 000 | Economat |
| Remplacement de menuiseries (double vitrage securit et volets roulant métalliques sécurisés) 8 500 € x 14 portes fenêtre à remplacer | 119 000 | Marché cf Service techniques (estimation réalisée par monsieur Michel ARNOUX). Cette dépense pourra être échelonnée sur plusieurs exercices |
| Electro-ménager / aménagement tisanerie pour les agents (3x) | 2 700 | |
| 2 Estrades / podium de typ samia composé de plusieurs dalles transportables modulables et stockables (2 x 6500) | 13 000 | Marché cf Services Manutention |
| Vehicule type fourgonette | 10 000 | Marché cf garages |
| Equipement de téléphonie | 1 500 | Marché cf DSI Telephonie |
| Matériel informatique et copieurs | 5 000 | Marché f DSI |
| Isolations thermique et phonique (Ughetti – Les Platanes - Le Cèdre) | Devis en cours | |
| Budget serrurerie (pour les 5 sites dont remplacement des serrures sur Ughetti et Platanes) | 2 400 | |
| Accessoire d'entretien complémentaire des espaces extérieurs (nettoyeur haute pression – tondeuse filaire) | 2000 | |
| Résidentialisation Salle Le Cèdre | Devis effectué | Marché cf Service techniques |
| Rampe d'accès PMR Chateau Double | 30 000 | |
| Révision des toitures – Ughetti - Chateau Double et Le Cèdre | | |
| Rénovation / remise aux normes des comptoirs / cuisines secondaires | 6 700 | |
| Aménagement PMR des santaires | Devis en cours | |
| Création de points lumineux aux abords des sites | Devis en cours | |
| Caisses à outil pour petites interventions | 1600 | |
| Montant global de l'unité fonctionnelle | 448 900 | Au regard de ce qui est dores et déjà estimé |
| Procédure retenue : | | |

* Les montants mentionnés sont donnés à titre estimatif

** Ces dépenses pourront être échelonnées sur plusieurs exercices.

NB : Il convient de préciser, dans la colonne « observations », la référence à un marché existant ou relevant de l'article 30 du Code des marchés publics, ou bien la procédure des « petits lots » adéquate.



325 **LCR CHATEAU DOUBLE**

| | |
|---------------|-----------------------------|
| Salle 1 | 33,33 m ² |
| Salle 2 | 23,38 m ² |
| Salle 3 | 23,61 m ² |
| ENTREE | 21,57 m ² |
| Salle 4 | 57,59 m ² |
| Salle 5 | 41,47 m ² |
| DEG. | 5,87 m ² |
| SANTAIRE | 7,76 m ² |
| TOTAL: | 214,58 m² |

ETAT DES LIEUX
PLAN REZ DE CHAUSSEE

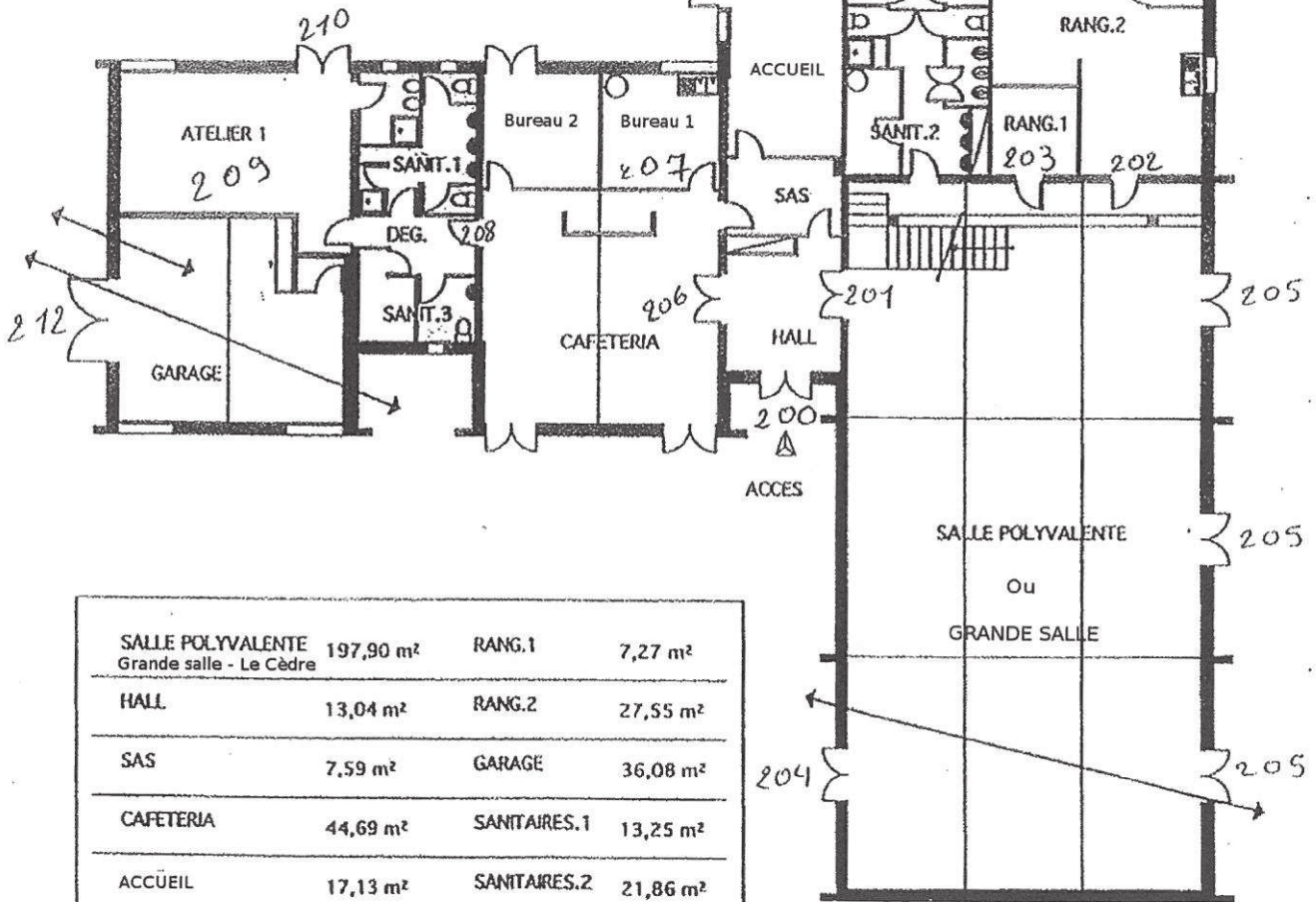
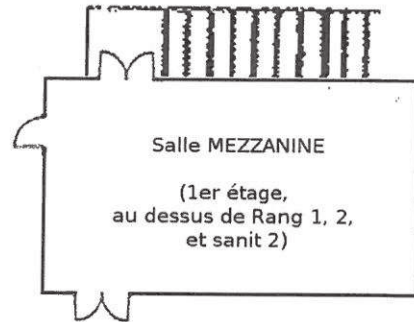
0 1 2 3

LCR Château Double
Rue Alexander FLEMING
13090 Aix-en-Provence

(Accès au site par la rue Abbé de l'Épée)



Parcelle Cadastree : PN0022



| | | | |
|--|-----------------------|--------------|---------------------------|
| SALLE POLYVALENTE Grande salle - Le Cèdre | 197,90 m ² | RANG.1 | 7,27 m ² |
| HALL | 13,04 m ² | RANG.2 | 27,55 m ² |
| SAS | 7,59 m ² | GARAGE | 36,08 m ² |
| CAFETERIA | 44,69 m ² | SANITAIRES.1 | 13,25 m ² |
| ACCUEIL | 17,13 m ² | SANITAIRES.2 | 21,86 m ² |
| Bureau 2 | 10,79 m ² | SANITAIRES.3 | 6,69 m ² |
| Bureau 1 (Ancienne cuisine) | 10,69 m ² | DEG. | 4,77 m ² |
| ATELIER 1 | 28,32 m ² | MEZZANINE | (env. 57 m ²) |

| | | | |
|---------------|-----------------------------|--|--|
| TOTAL: | 447,62 m² | (+ mezzanine soit ~504 m²) | |
|---------------|-----------------------------|--|--|

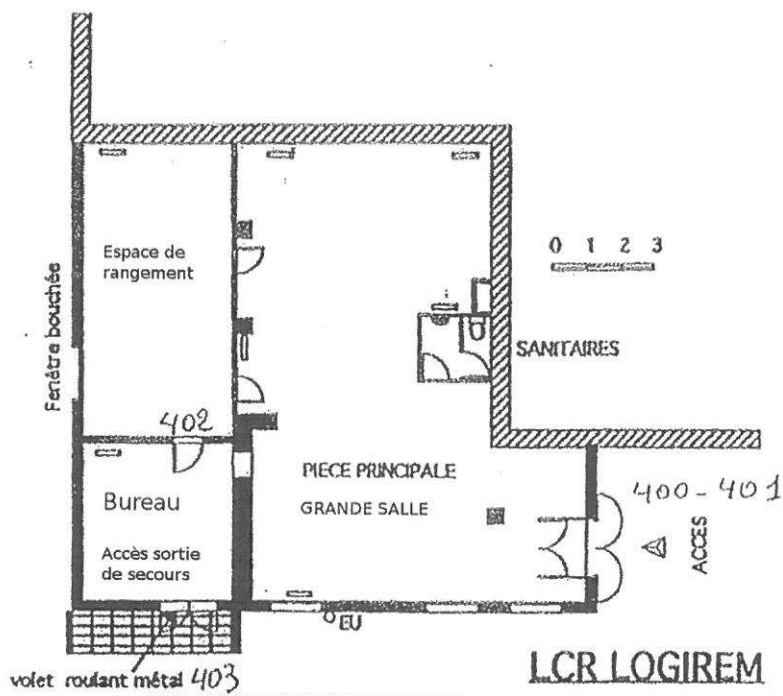
LCR LES CEDRES

ETAT DES LIEUX
PLAN REZ DE CHAUSSEE

0 1 2 3

LCR Le Cèdre
sis rue Jean LOMBARD
13090 Aix-en-Provence

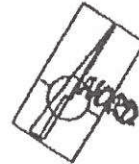
Parcelle Cadastree : PS0055



LCR LOGIREM

ETAT DES LIEUX PLAN REZ DE CHAUSSEE

LCR Logirem
Rue Raoul FOLLEREAU (bât C4)
13090 Aix-en-Provence



Parcelle Cadastree : PS0040

| | |
|--|-----------------------------|
| PIECE PRINCIPALE | 98,41 m ² |
| Bureau avec accès sortie de secours | 19,30 m ² |
| RANGEMENT | 35,32 m ² |
| SANITAIRES | 3,45 m ² |
| TOTAL: | 156,48 m² |

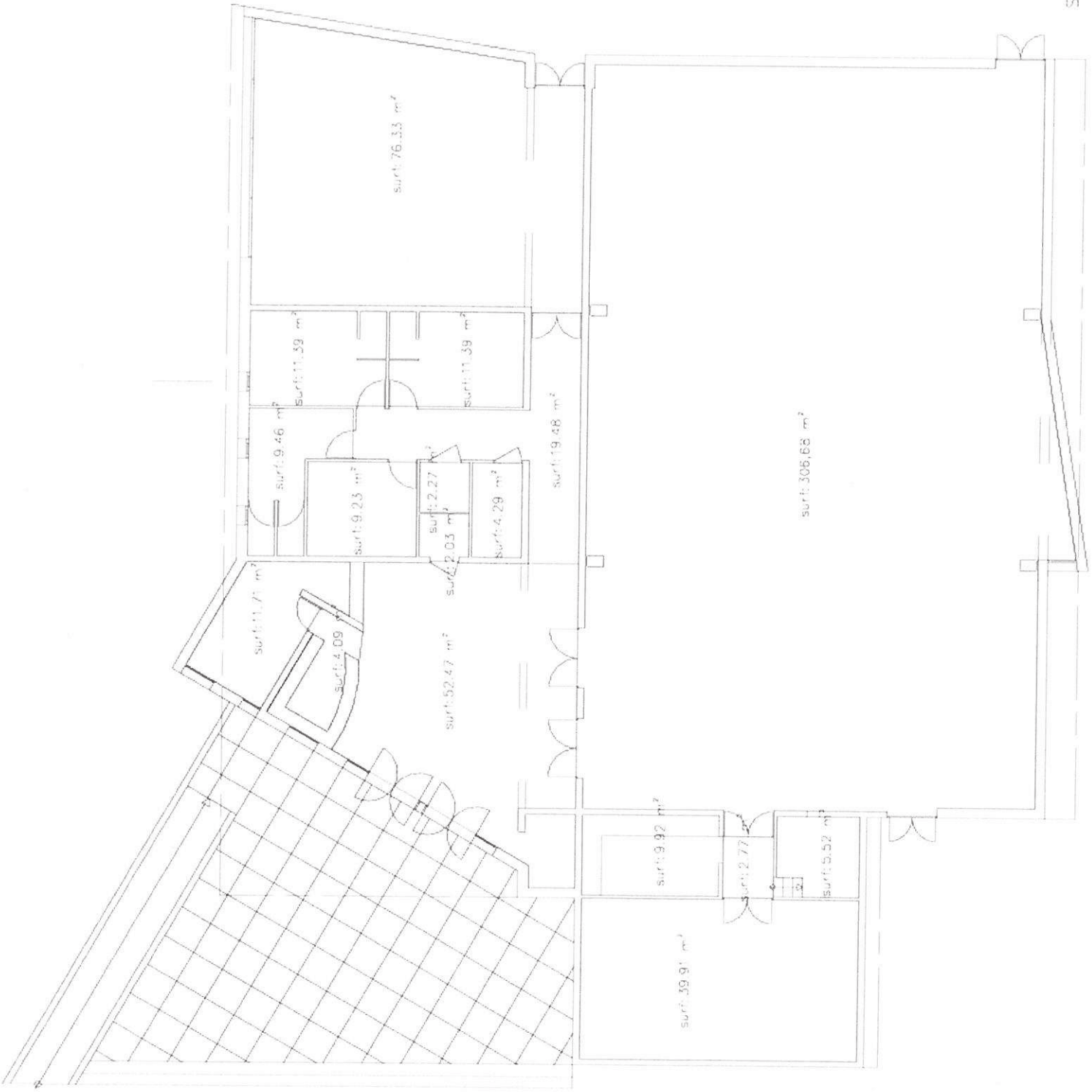
Espace Ughetti
dite ancienne salle
des fêtes de Luynes

Route de Gardanne
13080 Aix-en-Provence

Parcelle cadastrée : HD 0184

ERP de catégorie 3 type L
capacité 351 personnes

Surfaces : 306,68 m² et
76,33m²



Ech 1/200



03-10-2013

Salle Roger Baudun
dite salle des Platanes

Rue des écoles - Les Platanes
13100 Aix-en-Provence

Parcelle cadastrée : DS 0013

ERP de catégorie 4 type L
capacité 270 personnes

Surface : 273 m²

